



**FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DU SPORT
BOULES**

Affiliée à la Fédération
Internationale de Boules



Copie à :
Chrono

adresse
63 rue Anatole France
69100 Villeurbanne

téléphone
04 78 52 22 22

internet
www.ffsb.fr

email
secretariat@ffboules.fr

numéro SIRET
779 825 744 00039

code NAF
9312 Z

Elisabeth Bonin

Président de la Commission nationale
de l'Arbitrage

à

Mesdames , Messieurs les Présidents
de CBD,
Mesdames, Messieurs les Présidents
des Ligues

Réf : EB / MCB / XM /SG /280

Objet : Rappel modification Réglementation-Arbitrage (A.S)

Villeurbanne, le 26 Août 2021

Mesdames, Messieurs les Présidents,

Une réunion de la Commission du « Traditionnel » s'est tenue ce mercredi 25 août 2021 au siège de la FFSB.

Des modifications et rappels ont été apportés lors de cette réunion, en particulier concernant la Réglementation-Arbitrage.

En effet, suite aux modifications de la durée des parties lors des compétitions en « simple » ou en « double », nous vous informons que les parties de « traditionnel » dans le cadre des A.S, se feront aussi en 1h30 , pour la saison 2021/2022.

Veillez croire, Mesdames, Messieurs les Présidents, en l'expression de mes sentiments et respectueuses salutations.

Pour Elisabeth BONIN

Marie Claire Bielli

Secrétaire Générale de la FFSB